

2017 LE MONTELLIER

Le mot du Maire

L'année 2017 sera dans la continuité de 2016 avec une mise en retrait des travaux de voirie pour continuer et peut-être finir la rénovation complète du bâtiment communal rue de l'ancienne cure.

Nous pensons aussi à nos habitants des hameaux en étudiant un programme de busage des fossés afin de limiter les odeurs de l'eau stagnante l'été et de faciliter l'entretien devant leur propriété.

Nous pensons aussi à nos enfants scolarisés en insonorisant la cantine pour que le temps du repas soit moins bruyant.

Je remercie mon conseil municipal, qui à mi-mandat continue son assiduité aux réunions et au travail d'équipe.

Je remercie tous nos bénévoles qui font de notre village un lieu agréable. Avec un fleurissement toujours aussi réussi, une bibliothèque dynamique et des associations qui animent notre village. Merci à eux.

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2017

Patrice Martin

Naissance

- Clara LEONARD le 4 mai 2016

Information concernant la mairie :

Lundi	8h30 12h30	13h00 16h00
Jeudi		13h00 16h00
Vendredi	8h30 12h30	
Samedi (<i>semaines paires</i>)	10h30 12h00	

04 78 06 63 56 / mairie.montellier@wanadoo.fr

Salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes :

Eté : 1 ^{er} mai au 30 sep.	Eté	Hiver
Montilliens	200 €	230 €
Externes	370 €	440 €
Entreprises externes	200 €	270 €

Caution : 500 € + 100 €

Option vaisselle, lave-vaisselle, cafetière : 25 €
Jour de l'an 570 € (320 € pour les Montilliens).

Défibrillateur

Un défibrillateur est toujours disponible **devant la mairie près des boîtes aux lettres** et est accessible à tous et peut sauver des vies.
N'hésitez pas en cas de besoin.

Collecte sélective

Pas de changement pour le ramassage des sacs jaunes, une semaine sur deux les jeudis :

Janvier	Février	Mars
12, 26	9, 23	9, 23
Avril	Mai	Juin
6, 20	4, 18	1, 15, 29
Juillet	Août	Septembre
13, 27	10, 24	7, 21
Octobre	Novembre	Décembre
5, 19	2, 16, 30	14, 28

Pensez à bien les sortir les bacs ou les sacs la veille de la levée.

Ordures ménagères

L'organisation du ramassage des ordures ménagères (bacs spécifiques distribués par la communauté de communes) reste inchangée pour 2017.

Le ramassage est réalisé tous les mardis matins. Vous trouverez toutes les réponses à vos questions au numéro **0800 35 30 25**.

Déchetterie

A compter du 2 janvier la déchetterie de Meximieux voit ses horaires d'ouverture étendus suite à une fréquentation croissante. Il sont maintenant répartis ainsi :

Du Lundi au Vendredi	8h30-12h & 13h30-18h*
Samedi	8h30 - 18h*

* 19h00 du 1er avril au 30 septembre

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain a lancé un programme de réhabilitation de ses déchetteries qui a commencé en 2016 pour se terminer fin 2018.

La déchetterie de Meximieux sera équipée d'un système de vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique. Pour accéder aux déchèteries, il vous sera demandé dès 2017, de vous enregistrer sur internet ou de transmettre une fiche de renseignements, accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une photocopie de la carte grise des véhicules.

Des réunions d'informations seront organisées et un accueil sera assuré en déchèterie lors de la mise en place du contrôle d'accès.

Administratif

Recensement militaire

Il est obligatoire de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes qui ont omis d'accomplir cette formalité sont invités à régulariser leur situation en mairie. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille, sa carte d'identité et un justificatif de domicile. Le recensement est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, baccalauréat...).

La carte d'identité

La procédure à suivre pour obtenir ou renouveler une carte d'identité évolue cette année. Il faut en effet suivre la même démarche que pour l'obtention d'un passeport comme décrit ci-dessous.

Le passeport biométrique

Depuis le 9 juillet 2009, les demandes de passeport ne se font plus en mairie de Le Montellier, mais à la mairie du chef-lieu de canton : Meximieux.

Reconnaissance avant la naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

Calendrier électoral 2017

Cette année verra se dérouler les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, suivies des élections législatives les 11 et 18 juin.

Listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription....) vous devez vous rendre en mairie et ce avant le 31 Décembre pour pouvoir voter l'année suivante.

Site internet mairie

Le site de la mairie reste disponible et nous essayons d'apporter les informations les plus à jour possibles (informations importantes, les rendez-vous, les liens vers des documents) ... Ayez donc le réflexe [ville-lemontellier.fr. !](http://ville-lemontellier.fr.)

Certaines informations peuvent vous parvenir automatiquement par mail, pour cela il suffit de fournir à la mairie votre adresse mail au secrétariat pendant les permanences.

CLIC :

Le centre local d'information et de coordination gérontologique de la Plaine de l'Ain est un guichet unique gratuit de proximité ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14h à 17h :

62 av Général Sarrail 01500 Ambérieu en Bugey
Tel : **04 74 46 19 04 / clic@cc-plainedelain.fr**

Assistantes maternelles sur Le Montellier

L'assistante maternelle est une personne agréée par les services de la protection infantile (PMI) pour accueillir des enfants à son domicile.

La recherche d'une assistante maternelle est une tâche souvent complexe pour les parents de bébés ou d'enfants en bas-âge, et il faut s'y prendre suffisamment à l'avance !

Voici la liste des assistantes maternelles de la commune : pour connaître leurs disponibilités et pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les contacter.

Cécile GISONNI	06.43.48.12.74
Karole GONCALVES	06.31.43.45.66
Patricia MONARD	06.98.46.71.87

Repas des Maires

Le samedi 03 décembre 2016, les maires, anciens maires et adjoints de l'ancien canton de Meximieux se sont retrouvés cette année à Le Montellier pour leur repas annuel.

Chaque année, une des douze communes accueille cette réunion. Quarante-quatre personnes étaient présentes pour cette rencontre.

Le maire, Patrice Martin, et son conseil municipal ont accueilli les convives à la salle polyvalente, où

les attendait un bon repas préparé par le traiteur « Aux Délicatesses » de Villieu.

Les menus ont été conçus par les enfants de l'école pendant les temps d'activités périscolaires (TAP).

Le maire a présenté en quelques mots la commune, puis une vidéo des réalisations de l'année a été projetée.

Après ce bon moment convivial, tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine !



Bibliothèque

Lieu de culture et de loisirs, on y vient pour chercher des livres, mais aussi pour passer un moment de convivialité et de partage.

L'équipe, constituée de 9 bénévoles se relaie pour les permanences et vous propose un choix important d'ouvrages de tout genre pour les enfants et les adultes (littérature, romans, policiers, albums, bandes dessinées, documentaires...).

Cette grande diversité est enrichie par les livres prêtés par la bibliothèque départementale de Bourg en Bresse avec laquelle est organisée une navette mensuelle.

Cette année, l'opération Premières Pages s'est déroulée le 15 octobre dans notre bibliothèque. Le livre offert aux enfants nés ou adoptés en 2015 était l'ouvrage "Oh ! la vache ". Cela a permis aux jeunes parents de la commune de se rencontrer et d'échanger. Un bon moment de partage dans une ambiance sympathique.



N'hésitez pas à venir découvrir notre bibliothèque, lieu gratuit, pour ceux et celles qui ne connaissent pas. Rappel des permanences :

Mardi : 15 h 00 à 16 h (enfants en TAP)

16 h à 17 h ouvert au public

Samedi : 10 h à 12 h

Fermerture pour les vacances scolaires et le mois d'août.

Si vous et votre famille aimez lire, n'hésitez pas à venir pousser la porte de la bibliothèque, elle est gratuite pour tous les habitants de notre petite commune !

Le restaurant scolaire

L'association Restaurant Scolaire du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) accueille pour cette année scolaire 2016-2017, 179 enfants sur 204 scolarisés.

Sur la commune de Le Montellier, 47 enfants sur 48 fréquentant l'école mangent à la cantine chaque jour.

Les menus ont été revus depuis mars avec la mise en place d'un produit bio à chaque repas (laitage, fruit ou légume).

L'association a offert le calendrier de l'Avent aux enfants inscrits à la cantine.

Vous pouvez trouver les menus du mois en cours sur le site de la Mairie.

Nuisances sonores

Un arrêté municipal datant du 5 juillet 1999 définit les plages horaires pendant lesquelles les nuisances sonores sont autorisées :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Permanence des conseillers départementaux

Vos conseillers départementaux organisent des permanences dans notre commune comme dans toutes les communes du canton de Meximieux.

Une permanence est prévue sur Le Montellier le 4 mars à 9h.

Pour que celle-ci soit maintenue il est nécessaire qu'un rendez-vous soit pris afin de permettre aux élus de s'organiser et surtout éviter qu'ils ne se déplacent et ne s'entretiennent avec aucun administré.

La prise de rendez-vous obligatoire se fait par téléphone au 04-78-06-06-23.

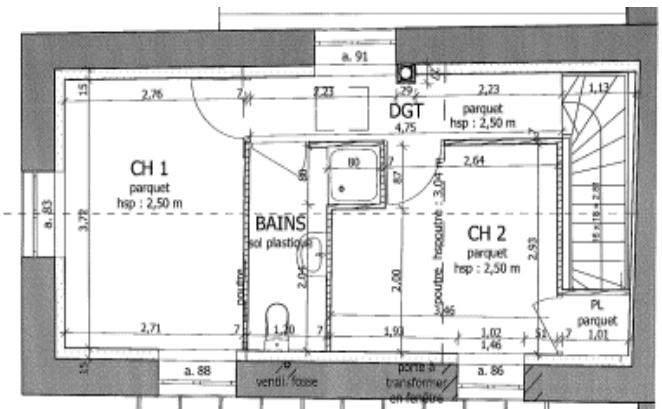
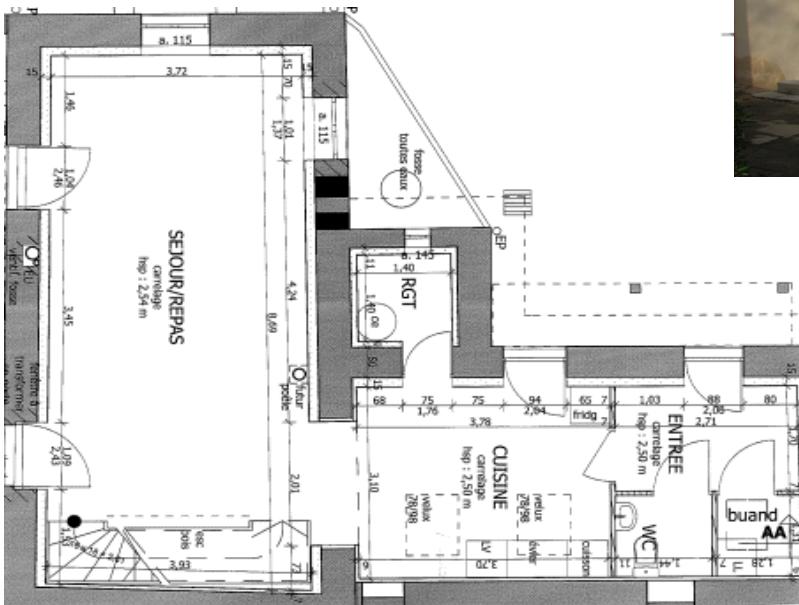
Logement communal

Notre village fait progressivement « peau neuve ». Après la réhabilitation en 2014 de deux logements, cette année le conseil avait programmé la restructuration de l'ancien appartement où résidait M. Mirlocca.



La réception des travaux pour un montant de 126000,00 euros (financés à 50% par la CCPA) s'est déroulée le 28 octobre 2016 en présence de toutes les entreprises que nous remercions à nouveau pour la qualité et le sérieux de leur travail ainsi que le respect de leur engagement.

Même si structurellement le visage démographique de Le MONTELLIER manque d'unité, il nous parait important que notre village garde son statut de « poumon » de la commune en préservant ses bâtiments pour accueillir de nouveaux résidents.



Automatisation du clocher

Comme vous l'avez constaté le clocher du village « donne de la voix ». C'était un souhait du conseil municipal qui a pu se réaliser cette année.

En effet toutes les heures de 8h à 21h en semaine et de 10h à 21h00 les week-ends, nos cloches sonnent et permettent d'informer les habitants du décompte horaire.



Pour cela un marteau électromagnétique frappe la « grosse » cloche et permet d'informer les habitants du village du décompte horaire.

Les 2 cloches sont équipées d'un moteur de volée afin de les faire tinter lors des angélus à 12h et 19h chaque jour ou lors de cérémonies en notre église telles que les mariages ou les baptêmes.

Cette électrification a nécessité un investissement de 6156 € ttc, nous remercions la paroisse ainsi que le Député Charles de la Verpillière pour leur participation au financement de ce projet.



ASSOCIATIONS

Le sou des écoles

Le Sou des Ecoles organise dans la bonne humeur diverses manifestations dont :

- 3 Février : soirée crêpes
- 23 Avril : vente de brioches
- 13 Mai : vente de tartes au feu de bois

Les bénéfices de ces manifestations permettent de financer une partie des activités ou projets (culturels, artistiques ou sportifs) des écoles du RPI. L'association est composée de parents bénévoles qui accordent une partie de leur temps libre à la récolte de fonds pour permettre aux enfants de réaliser des activités plus enrichissantes et/ou plus nombreuses.

Un grand merci à ceux qui s'impliquent depuis de longues années, tout nouveau participant est le bienvenu au sein de notre petite équipe dynamique !

La composition du bureau :

Géraldine	Ridet : présidente
Valérie	Rousset : vice-présidente
Delphine	Granger : trésorière
Corinne	Salvadori : secrétaire

Membres :

Marianne Castanet Karole Martignat
Stéphanie Criado



Syndicat d'initiatives

Les bénévoles du Syndicat d'Initiatives ne comptent plus les années passées pour animer notre village. Malgré la baisse de participants, l'ensemble de notre équipe reste motivée.

Cette année, en avril pour la randonnée pédestre, les marcheurs ont apprécié la visite gratuite du musée du Vieux Pérouges, le jardin médiéval et la tour de guet.

En Mai, le barbecue a été un succès, les participants se sont retrouvés à la salle pour déguster grillades, saucisses, frites et galettes préparées par les bénévoles.

En juillet, notre repas campagnard s'est déroulé sous les arbres et les parasols dans la bonne humeur.

Et en novembre, notre traditionnel vin nouveau qui attire toujours de nombreuses personnes.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe du S.I ouverte à tous ceux qui veulent contribuer à la réussite des manifestations, entretenir l'amitié entre tous les habitants de notre village (AG le 10 février à 20h30 en salle du Conseil).

Location des tables et chaises contactez Michel et Gislaine POULET 04.78.06.62.19 (2.50 € la table et 8 chaises).



CCAS

Tous les ans le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un repas aux Montilliens agés de 65 ans et plus.

Cette année sur les 41 personnes concernées, 19 ont répondu à l'appel, auxquelles se sont ajoutés des conjoints et les élus du Conseil Municipal.



Une petite déception, nous aurions souhaité une plus large participation de nos aînés !

Le repas avait été cuisiné sur place par le traiteur "Aux Délicatesses" de Villieu.

A noter, la contribution des enfants de l'école qui ont pris soin de décorer les menus destinés aux convives.

François Pelletier, humoriste et ventriloque a égayé l'après-midi de son humour.

Cette journée conviviale fut appréciée par tous, et pendant quelques heures les soucis du monde extérieur ont été oubliés !



Prochain repas CCAS le samedi 25 novembre,
réservez votre date !

Le RPI

Cette année a vu l'ouverture d'une nouvelle classe sur Bressolles, l'effectif sur le RPI était passé cette année à 204 élèves (192 l'an dernier et 177 en 2014/2015) avec une moyenne de 25.5 élèves par classe. Ces élèves sont répartis dans les 8 classes du RPI comme suit :

- Pizay 78 élèves, 2 classes de 26 PS/MS et une classe de 26 PS/GS
- Bressolles 76 élèves : 27 CP, 24 GS-CE1 et 25 CE1-CE2
- Le Montellier 48 élèves 25 CE2-CM2 et 23 CM1

En ce qui concerne les TAP (Temps d'Activités Pérисcolaires) pas de changement d'organisation :

- Bressolles : TAP lundis et vendredis 15h/ 16h30.
- Le Montellier : TAP mardis jeudis de 14h30/16h.
- Pizay : TAP tous les jours 13h30/14h15.

Périscolaire

Pas de modification sur le mode de fonctionnement de l'organisation de l'association Tri Côt'Ain avec toujours un local sur Bressolles et une antenne de Pizay.

Cette dernière a été ouverte pour accueillir les enfants habitant Pizay et le Montellier afin de soulager le nombre d'enfants sur Bressolles.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

Du lundi au vendredi l'accueil se fait de 7h00 à 8h55 et de 16h25 à 18h30, pas d'accueil le mercredi.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de la mairie de la ville de Bressolles : ville-bressolles.fr, rubrique « jeunesse et éducation ».

Contact : 04.78.88.42.33 / tricotain@neuf.fr

Les parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves sont là pour participer aux conseils d'école et pour rapporter aux enseignants et aux élus les remarques ou doléances des parents sur la vie au sein du RPI.

Vous pouvez les contacter par mail à :
parents.rpi.blp@gmail.com